



### HONORAIRES DE MISE EN PLACE DU LOCATAIRE

BAREME HONORAIRES DE LOCATION HABITATION MIXTE ET MEUBLEE

*Zone Géographique dans laquelle est situé le bien loué :*

ZONE « TRES TENDUE »

ZONE « TENDUE »

ZONE « NON TENDUE »

**Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction de bail : 10,00 € TTC**

**Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3,00 € TTC**



### HONORAIRES TRANSACTIONS

Locaux à usage d'habitation

Jusqu'à 54 000 € : un Forfait de 5 400 €

Au-delà de 54 000 € : 5 400 € + 45 € par tranche de 1 000 € supplémentaires <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Honoraires calculés sur prix de vente affichés en vitrine.

Les honoraires ci-dessus seront réalisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société